

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 987 384

②1 N° d'enregistrement national : 12 00595

⑤1 Int Cl⁸ : E 04 G 21/16 (2013.01), B 65 G 7/12

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 28.02.12.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 30.08.13 Bulletin 13/35.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : AUBERGER PATRICK — FR.

⑦2 Inventeur(s) : AUBERGER PATRICK.

⑦3 Titulaire(s) : AUBERGER PATRICK.

⑦4 Mandataire(s) : AUBERGER PATRICK.

⑤4 POIGNEE DE SECURITE POUR PARPAINGS:PSP.

⑤7 Poignée de sécurité pour parpaings: PSP
L'invention concerne une poignée servant à la manutention, ainsi qu'à la pose d'un parpaing standard ou d'un autre matériau similaire.

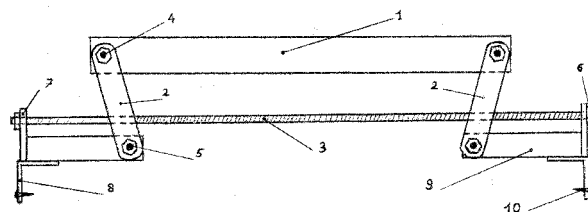
Les risques de blessures étant pratiquement rendus impossibles, de part la conception du système, interdisant la chute du parpaing, une fois saisi dans les griffes (10) de cette poignée.

Elle est constituée de deux pinces identiques (fig 2), munies de plusieurs griffes (10) chacune; ces deux pinces sont suspendues à un manche, par des petits bras(2).

Les pinces (fig 2) sont aussi reliées par un tirant (3).

Le fait de rapprocher le tirant (3) du manche (1), écarte la partie basse (8) des pinces. Le fait de soulever uniquement le manche (1), referme les pinces sur le parpaing, en infligeant une forte pression sur les griffes (10) qui pénètrent le matériau.

Cette poignée PSP est particulièrement destinée à faciliter la manutention et la pose de parpaings, tout en optimisant la santé de l'ouvrier.



FR 2 987 384 - A1



La présente invention concerne une poignée de sécurité pour parpaings : PSP
 Cette poignée servant à la manutention , ainsi qu'à la pose de parpaings standards
 ou autres matériaux similaires.

Le parpaing étant particulièrement abrasif , abîme et occasionne des blessures aux
 5 mains ; et en cas de chutes , lors de la manutention , il peut infliger de graves
 blessures sur le corps de l'ouvrier.

Cette poignée PSP a pour mission de faciliter le travail de l'ouvrier , tout en
 optimisant sa santé.

De part sa conception , cette poignée PSP est très simple d'utilisation d'une
 10 seule main.

De part sa conception , cette poignée PSP est particulièrement sûre, car les
 pinces sont dotées de griffes (10) qui pénètrent dans le matériau , et en interdisent
 toutes chutes lors de la manutention .

L'assurance d'un maintien parfait , du parpaing dans les griffes (10) , incite ,
 15 et permet à l'ouvrier d'adopter les bons gestes pour avoir la meilleure posture ,
 pour soulever la charge ; ce qui lui évitera des dorsalgies , et autres traumatismes
 d u dos bien trop fréquents dans la profession concernée.

De part sa conception , le manche (1) reste mobile , grâce aux bras (2) et aux
 axes (4 et 5) , par rapport aux pinces et aux griffes (10) qui maintiennent le
 20 parpaing . Cela a pour effet d'amortir tous mouvements brusques , et d'éventuels
 chocs , qui pourraient déstabiliser la charge.

Selon sa fabrication la poignée PSP peut être moins longue , et moins large
 que le parpaing qu'elle porte ; c'est particulièrement intéressant pour placer
 définitivement ce matériau contre un autre , sans avoir à le toucher par la suite
 25 à la main.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La FIG 1 représente la poignée PSP vue de coté.

La FIG 2 représente l'une des deux pinces ,qui sont identiques.

La poignée PSP peut être fabriqué selon le mode de description qui va
 30 suivre.

Les divers caractéristiques donnent à cette invention un maximum de
 fonctionnalités ; cependant , la description de cette poignée n'est pas limitative,
 et peut donner lieu à des modifications et améliorations , sans en changer les
 caractéristiques principaux .

35 Selon les modes particuliers de réalisation :

Une pince (fig 2) peut être réalisée avec une cornière (8) , dont la longueur
 pourrait être légèrement inférieur à la partie concave du coté latérale d'un
 Parpaing . Sur les deux angles de la cornière(8) et du même coté , pourront être
 soudés deux griffes en acier (10) dont la pointe dépasserait du coté intérieur de

40 la cornière (8) .

Sur la face extérieur , et opposée à celle portant les griffes , une pièce de métal (9) peut être soudée à la cornière ; elle serait soudée au milieu , et perpendiculaire à celle ci , en prenant soins de garder un espace , correspondant à la mise en place d'une pièce (7) .

- 5 La pièce (7) , qui pourrait être un fer plat , percé d'un trou (11) à l'une de ces extrémités , pourrait être soudée à la pièce (9) , et à la cornière (8) .
la pièce de métal (9) , dans sa partie opposée à celle soudée à la cornière (8) pourrait être percée à son extrémité (12) , pour recevoir un axe (5) .

Selon la description de cette pince (fig 2) , cette dernière pourrait former un ensemble
10 solide et indissociable , par soudure (13) , ou autre .

Selon la description de cette pince (fig 2) , la deuxième pince de la poignée PSP serait identique à celle ci .

Le dessin annexé (fig 2) , illustre l'une ou l'autre , des deux pinces .

- Les deux pinces pourraient être soutenues par une paire de petits bras identiques (2),
15 qui pourrait être de simples fers plats percés à chacune de leurs extrémités .

Les bras (2) pourraient prendre place de chaque coté de la pince , et être fixés dans les trous (12) , de cette dernière au moyen des axes (5) .

La deuxième extrémité des bras serait fixée à chaque extrémités du manche (1) , au au moyen des axes (4) .

- 20 Les axes (4) et (5) seraient disposés de manière à garder une bonne mobilité entre la pince (fig2) et le manche (1) .

Les deux pinces sont reliées par un tirant (3) , qui pourrait passer dans les trous (11) de La pièce (7) .

- 25 Ce tirant (3) pourrait être fileté , de manière à régler le bon écartement des pinces à l'aide des écrous (6)

Le fait de rapprocher le tirant (3) du manche (1) soulève en écartant la partie basse de La pince (8) ; il suffit de placer la poignée PSP sur le parpaing , et de lacher le tirant (3) . En soulevant le manche (1) , il se créé une force de traction verticale sur le bras (2) , qui occasionne un effet de levier sur les pinces , car elles sont retenues dans leurs parties

- 30 hautes (7) , par le tirant (3) ; ce qui a pour effet de resserrer la partie basse des pinces (8) , sur le parpaing , en infligeant une forte pression sur les griffes (10) qui pénètrent dans ce matériau .

- La poignée PSP , selon l'invention est particulièrement destinée à facilité la manutention et la pose de parpaings , ou autres matériaux similaires ; tout en optimisant
35 la sécurité de l'ouvrier .

REVENDEICATIONS

- 1) Poignée de sécurité : PSP pour la manutention et la pose de parpaing standard ou d'autres matériaux de construction , caractérisée en ce qu'elle se compose de deux pinces indépendantes (fig 2) ; ces deux pinces sont reliées , et retenues par un tirant (3) ; les deux pinces sont aussi suspendues à un manche (1) , par des
5 petits bras identiques (2) .
Sous l'effet de la traction verticale : le manche (1) tire sur les bras (2) qui occasionnent un effet de levier sur les pinces , qui sont retenues dans leurs parties hautes (7) par un tirant (3) ; ce qui a pour effet de resserrer la partie basse des pinces (8) , en infligeant une forte pression sur les griffes (10) , qui
10 pénètrent dans le matériau afin de le maintenir .
Le serrage et le rapprochement du tirant (3) vers le manche (1) , écartent les pinces (8) et libèrent le matériau .
- 2) Poignée de sécurité PSP , selon la revendication 1 , caractérisée en ce que les deux pinces (fig 2) sont identiques .
- 15 3) Poignée de sécurité PSP, selon la revendication 1; ou selon la revendication 2 caractérisée par le fait que plusieurs griffes (10) sont fixées dans la partie (8) des pinces.
- 4) Poignée de sécurité PSP, selon l'une des quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que les fixations (4) , qui relient le manche (1) au
20 bras (2) ; et les fixations (5) qui relient les bras (2) aux pinces (fig 2) , sont , et restent mobiles .

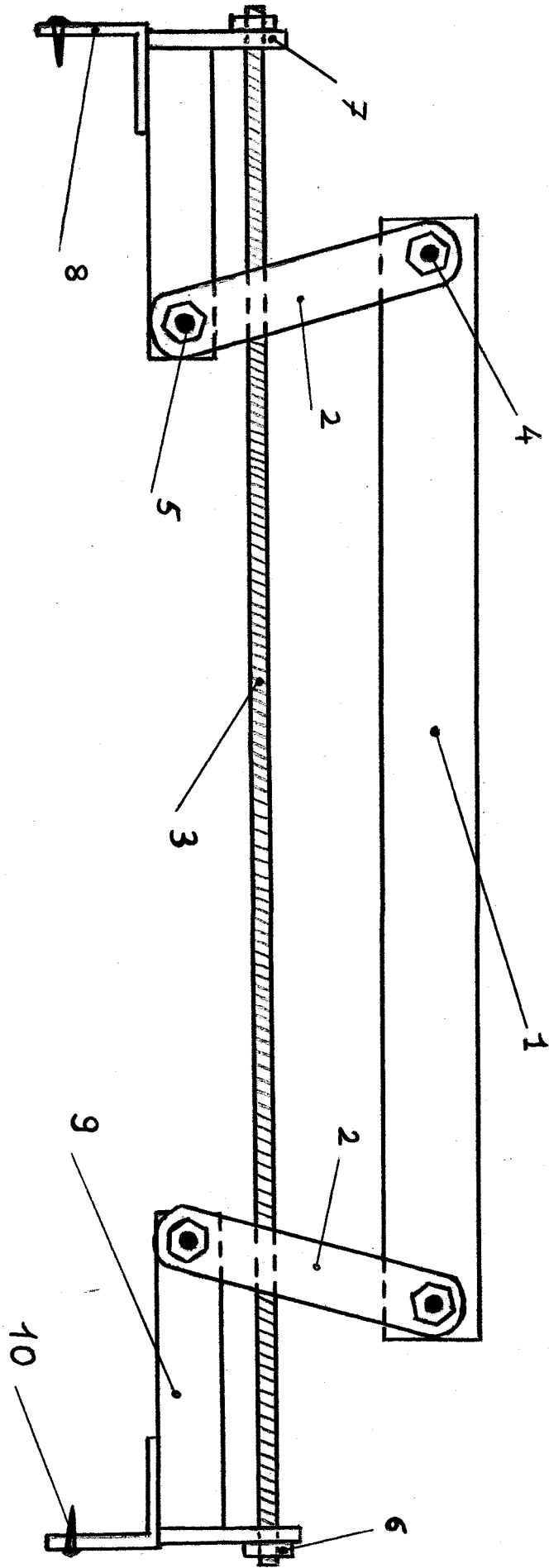


FIG. 1

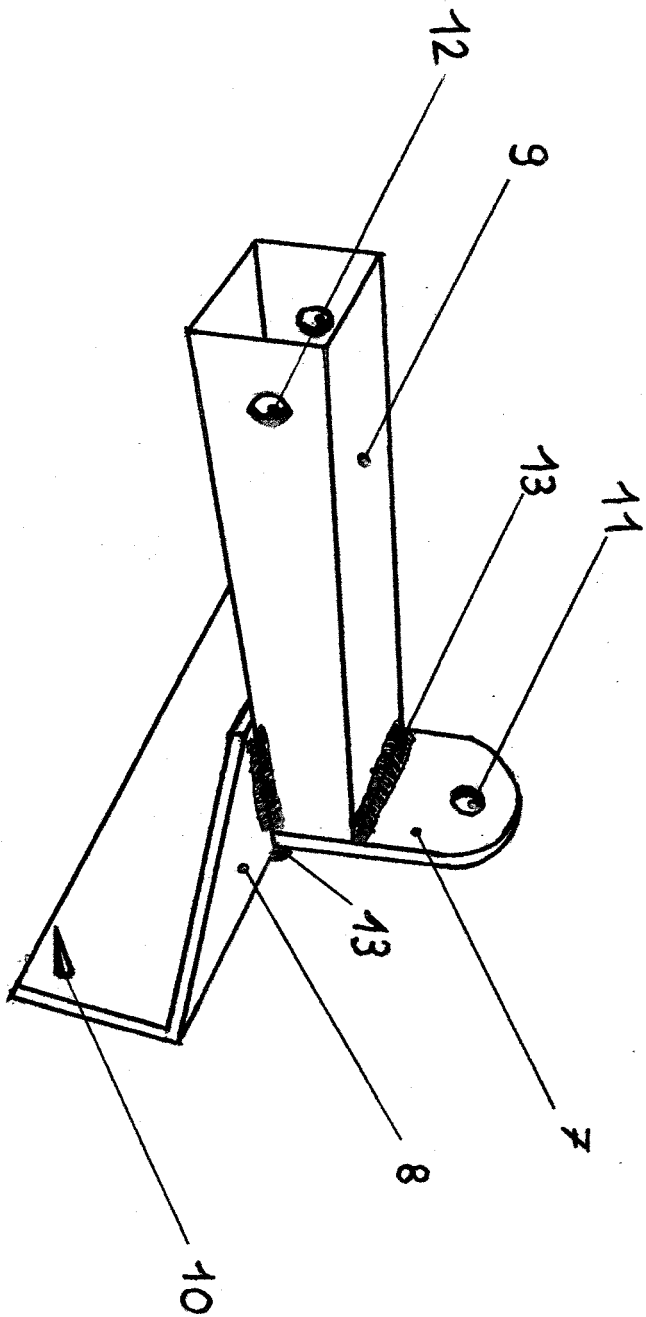


FIG. 2



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 762694
FR 1200595

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 1 014 079 A (MCKAY JESSE MARTIN [US] ET AL) 9 janvier 1912 (1912-01-09) * pages - * -----	1-4	E04G21/16 B65G7/12
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			E04G B65G
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		9 octobre 2012	Andlauer, Dominique
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1200595 FA 762694**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **09-10-2012**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 1014079	A	09-01-1912	AUCUN
